



<http://www.sudouest.fr/2011/05/24/la-ccgv-a-un-plan-pour-emettre-moins-de-gaz-407046-736.php>

Sud-Ouest – 24/05/2011

La CCGV a un plan pour émettre moins de gaz

L'action des services de la collectivité consomme pour l'instant l'équivalent de plus d'un million de litres de pétroles.



Parmi les préconisations : l'accroissement de la part de HVP, le carburant propre des camions bennes de la collectivité. PH. T.MA.

Les services d'une collectivité, cela n'a pas simplement un impact sur le plan fiscal mais également sur le plan environnemental. Il y a un an, le bilan carbone de la communauté de communes du Grand Villeneuvois (CCGV) tombait : 1 200 tonnes équivalent carbone sur l'année étudiée. Ce qui représente, selon le cabinet ECIC, chargé par la CCGV d'établir le diagnostic, l'équivalent d'une combustion de 1 488 429 litres de pétrole, soit 436 tours de la Terre en voiture.

Pas mal, pour une collectivité d'à peine 50 000 habitants qui, au plus tard le 1er janvier 2012, va acquérir le statut d'agglomération. Un statut qui impose un plan climat territorial... « On a donc anticipé », indique Yvon Ventadoux, vice-président à la CCGV chargé des questions environnementales.

Vendredi, lors du conseil communautaire réuni à Saint-Étienne-de-Fougères, a donc été voté un plan afin de réduire de 20 % le volume de gaz à effet de serre rejeté par les services de la collectivité. Examen de ces

«préconisations» qui devront être appliquées d'ici dix ans et qui pourraient inspirer d'autres corps de la population.

1 Réduire et optimiser les déplacements

C'est le plus gros poste qui, à lui seul, produit la moitié du volume des gaz à effet de serre (602 tonnes équivalent carbone). La CCGV possède une flotte d'une centaine de véhicules divers qui engloutit par an 180 000 litres de gasoil et 49 000 litres de fioul.

Pour réduire cette consommation, la collectivité s'engage à acheter des véhicules à faible étiquette CO₂ avec des émissions autour de 100mg/km pour les voitures. La CCGV réfléchit également à réduire le kilométrage des tournées de collecte d'ordures ménagères. Une étude pour un coût de 20 000 euros a été lancée. Travailler sur la fréquence des tournées pourrait être une piste. La communauté devrait également bâtir un dépôt supplémentaire de matériaux sur le Roquentin pour s'épargner des déplacements du service de la voirie.

Enfin, augmenter la part des HVP (38 000 litres sont consommés actuellement par an) est une autre préconisation avec en point de mire le seuil de 30 % de la flotte. Mais au-delà de sa propre flotte, la CCGV souhaiterait limiter le plus possible les migrations pendulaires de ses employés qui, chaque année, parcourent plus de 1,6 million de kilomètre pour aller travailler. Ce n'est pas une mince gageure... « C'est de l'ordre du comportemental donc plus aléatoire », convient Yvon Ventadoux. Organiser une formation pour acquérir une conduite moins énergivore, travailler sur les horaires (pour limiter le retour à midi), favoriser le covoiturage sont les pistes suivies.

2 Nouveaux matériaux, énergie renouvelable

Rien de révolutionnaire ici. Juste du bon sens et une volonté d'investir dans des équipements plus coûteux à l'achat mais plus rentables sur le long terme. Illustration à la piscine de Malbentre, particulièrement gourmande en énergie. Avec l'achat prochain d'une chaudière à bois, la CCGV estime à 90 % la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur ce poste. Ce qui représenterait le quart de l'objectif à atteindre, fixé à 240 tonnes équivalent charbon.

Notons que mettre le paquet sur l'isolation des bâtiments (objectif -20 % de consommation énergétique), baisser de seulement 1 degré le chauffage des bâtiments ou encore acheter du matériel plus sobre en énergie, est également à l'étude.

3 Imposer sa règle sur les marchés

La CCGV compte, comme cela se fait déjà par exemple pour les achats de la cantine de Villeneuve, imposer un critère développement durable à tous ses appels d'offres. Comprendre par là que l'achat moins « impactant » sur le plan environnemental sera privilégié. « Ce qui aura pour conséquence, fatalement, de privilégier les circuits courts d'approvisionnement et donc des entreprises locales », note Yvon Ventadoux.

[Villeneuve-sur-Lot](#) · [environnement](#) · [Saint-Étienne-de-Fougères](#) · [Lot-et-Garonne](#)